



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut JOSSART
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 10/PFD/1756918 (corr. DU : Mme D. Sourbi, M. J. Doignies)

Réf. CRMS : AA/KD/JET20042_671_PU_Cardinal_Mercier_6a12

Annexe: /

Bruxelles, le 16/03/2021

Monsieur le Directeur,

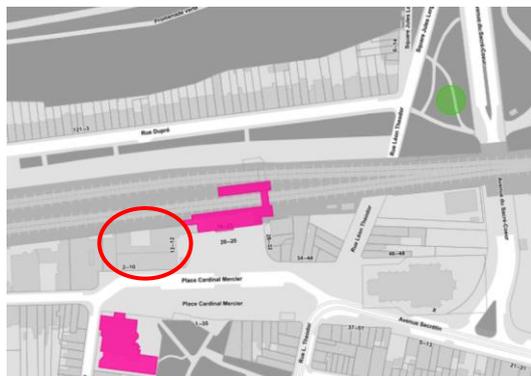
Objet : JETTE. Place Cardinal Mercier, 6-12.

Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation des combles en bureaux et le remplacement des portes d'entrées en façade avant.

Avis de la CRMS

En réponse à votre demande du 24 février 2021, nous vous communiquons *l'avis favorable* formulé par notre Assemblée en sa séance du 10 mars 2021.

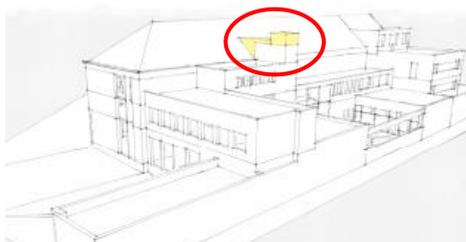
Le projet concerne un bâtiment construit en 1969 par l'architecte Danlée afin d'accueillir la nouvelle bibliothèque de Jette. Inscrit à l'inventaire du patrimoine architectural de la Commune, il est compris dans la zone de protection de la gare de Jette et dans celle de l'ancienne Maison communale. Il borde la place Cardinal Mercier qui compte plusieurs autres bâtiments également inscrits à l'inventaire du patrimoine architectural, à savoir l'église Saint-Pierre et les numéros 27, 30 et 32-34.



© Brugis



© CRMS, 2021



Situation projetée du rehaussement de la trémie d'ascenseur en façade arrière (extrait du dossier)

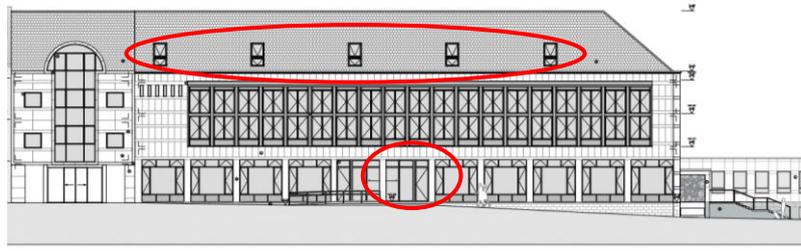
La demande vise la transformation des combles pour aménager des bureaux paysagers à destination du personnel de la bibliothèque. Les travaux prévoient notamment le rehaussement de la trémie de l'ascenseur existant et l'accès aux combles par un volume rattachant cet ascenseur à la toiture (mêmes briques de parement). L'impact de cette rehausse serait limité grâce au déplacement de la machinerie de l'ascenseur en cave. Le percement de 14 fenêtres en toiture est également prévu pour permettre à la lumière naturelle d'éclairer les futurs bureaux.



© Urban-DPC



© Google maps



Situation projetée de la façade avant (extrait du dossier)

Une autre intervention concerne le remplacement des portes d'entrées battantes par des portes coulissantes en façade avant (couleur laiton brossé identique aux châssis actuels).

Après examen du dossier, la CRMS ne s'oppose pas à l'occupation des combles par le personnel de la bibliothèque. Elle émet un avis favorable sur les interventions projetées car elles s'inscrivent dans le respect du bâtiment inscrit à l'inventaire et sont sans impact sur les édifices protégés de la place Cardinal Mercier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



C. FRISQUE
Président

c.c. à : csmets@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; dsourbi@urban.brussels ; jdoignies@urban.brussels ;
urban_avis.advies@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; kdepicker@urban.brussels ;
crms@urban.brussels